

# Risques, développement durable et économie solidaire

par Philippe BLANCHER \*

*L'actualité récente (New-York et Toulouse) a révélé, avec une ampleur rare, les vulnérabilités spécifiques de nos sociétés à des catastrophes majeures. Un phénomène mis en lumière et analysé, depuis le début des années 1980, par de nombreux travaux de recherches (1). On peut caractériser les figures de cette vulnérabilité à partir des définitions même de l'urbain (2) : lieu de densité d'hommes, d'équipements et d'activités (certaines dangereuses) ; lieu des échanges et des flux, matérialisé par la concentration et la sophistication des réseaux techniques ; lieu du pouvoir et du commandement.*

Comme le montrent Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel (3), la spécificité des risques auxquels nous sommes exposés, leur relative nouveauté est que leur composante humaine est extrêmement forte. L'homme aujourd'hui, à travers ses artéfacts, est capable de provoquer des catastrophes d'une ampleur égale, voire supérieure, à celle des grands cataclysmes naturels. En deçà même de la guerre engagée pour punir les groupes terroristes, la catastrophe provoque la méfiance vis-à-vis de l'étranger dans un cas, de l'industriel dans l'autre. Sommes-nous condamnés à vivre comme des assiégés dans un monde hyper-sécuritaire (4) ? Sans nier la nécessité de prendre des mesures pour prévenir des désastres du type de ceux que nous venons de connaître, et avec beaucoup d'humilité face à l'efficacité de nos actions, cette chronique se propose d'explorer d'autres voies, celles qui à partir de la prise en compte de l'impossibilité d'éradiquer le risque, privilégient l'élaboration de démarches visant à un développement durable et un renouveau du lien social.

## La société du risque

Conçu pour des étudiants en sciences sociales et des professionnels de la sécurité, l'ouvrage de Patrick Peretti-Watel offre un tableau très riche de la sociologie du risque (5). Dans une première partie, intitulée « La construction du risque », l'auteur rappelle les modalités d'invention du risque moderne à partir de l'émergence du calcul des probabilités, du développement de l'assurance et surtout de la mutualisation de la gestion des accidents du travail à la fin du siècle dernier. Auparavant, il avait apporté quelques éclairages sur les perceptions du danger au Moyen-Age et avait présenté la grille d'analyse ethnologique de Mary Douglas, pour qui la façon dont nous appréhendons un risque est fonction de notre position sociale et de notre système de valeurs, eux-mêmes conditionnés par l'organisation, et la situation au sein de la société, de notre groupe d'appartenance (6). Il montre ensuite le tournant des années 1980, passage de l'illusion d'une possible conquête de la sécurité, cumulative et sans retour,

\*Ingénieur-économiste, chargé d'études à *Economie & Humanisme*.

(1) Voir en particulier **J. L. Fabiani** et **J. Theys** (sous la direction de), *La société vulnérable*, Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, 1987. Et, dans un registre plus journalistique, **P. Hadfield**, *Tokyo séisme, 60 secondes qui vont changer le monde*, Editions Autrement.

(2) Cf. **Philippe Blancher** : « Risque et densité » n° 67 des *Annales de la Recherche Urbaine*, dossier « Densités et espacements », juin 1995 ; repris dans un ouvrage : *Risques et réseaux techniques urbains*, sous la direction de Ph. Blancher, INGU, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Collection environnement n° 18, Editions du CERTU, 1998, Lyon, 169 p.

(3) **Dominique Bourg, Jean-Louis Schlegel**, *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*, Seuil, 2001, Paris, 186 p.

(4) Cf. **Philippe Blancher** : « Doit-on gérer les villes comme des victimes de catastrophes en sursis ? », in *La catastrophe, l'Élu et le Préfet*, sous la direction de Claude Gilbert, Presses universitaires de Grenoble, pp. 233 - 236, 1989.

(5) **Patrick Peretti-Watel**, *Sociologie du risque*, Ed. Armand Colin, Collection « U Sociologie », Paris, 2001, 288 p. Chez le même éditeur et dans la même collection, on pourra consulter l'approche de ces problèmes par la géographie : **André Dauphine**, *Risques et catastrophes : Observer - Spatialiser - Comprendre - Gérer*, Ed. Armand Colin, Collection « U Géographie », Paris, 2001, 288 p.

(6) C'est l'occasion de rappeler la réédition en français de l'ouvrage où **Mary Douglas** a développé sa thèse sur le rôle central des catégories du pur et de l'impur, du danger et du tabou : *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Editions La Découverte/Poche, Paris, 2001, 205 p. Dans la perspective de Mary Douglas, le risque marque moins une rupture qu'une continuité entre les sociétés d'hier et celles d'aujourd'hui.

avec l'espoir d'éradiquer certains risques, à la nécessité de gérer une part irréductible du risque et de devoir faire face à des risques nouveaux, en particulier dans le domaine de la santé et de l'environnement ; d'où l'émergence du principe de précaution. P. Peretti-Watel termine cette partie par une évocation de deux thèses importantes ; celle de Ulrich Beck, dont il relève l'aspect suivant : l'individu doit aujourd'hui faire face seul à une multitude de risques, sans pouvoir se replier ou s'appuyer sur des institutions traditionnelles, et sans le secours de la science, complice des aventures de la technologie ou impuissante à apporter des certitudes ; celle de Anthony Giddens, construite autour de la notion de confiance : « pour comprendre la façon dont les individus appréhendent aujourd'hui le risque, il est nécessaire d'étudier comment se tissent les relations de confiance, comment se bâtit un sentiment de sécurité, au sein de systèmes sociaux qui connaissent de profondes mutations [...], un contexte local [pouvant] maintenant être influencé presque instantanément par un événement survenu à des milliers de kilomètres ».

La deuxième partie de l'ouvrage expose les méthodes utilisées pour évaluer la perception des risques, et au passage constater l'écart entre ces perceptions et la « réalité » statistique du risque (7). D'où une troisième partie sur ce « déni du risque », ce « biais d'optimisme », d'autant plus fort que l'individu a l'illusion d'une capacité de contrôle, comme pour les accidents de la route ou le SIDA. L'auteur y souligne la rationalité propre à ces perceptions et comportements individuels, et, en retour, interroge les valeurs sous-jacentes et les biais inhérents aux catégories « objectives » des experts.

On retrouve une part de ces réflexions et d'autres encore dans l'ouvrage de Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel, qui relève d'un autre style, celui de l'essai, brillant, très bien documenté et très agréable à lire. Après avoir montré à quel point, au moins dans le monde dit développé, des niveaux de sécurité sans précédents ont été atteints, ils constatent parallèlement une apparente multiplication des risques et une sensibilité accrue à la menace qu'ils

représentent. Ce paradoxe, ils l'éclairent : les risques auxquels ces sociétés, que l'on a pu (Ulrich Beck) qualifier de « sociétés du risque », sont exposées, ont quelque chose de nouveau ; en particulier, « la société est elle-même à l'origine des risques et des dommages », soulignent-ils : menaces pour les générations futures, mise en cause des grandes représentations qui fondent les existences de leurs membres, à travers la génétique, les technologies de l'information, les nanotechnologies et leurs retombées en terme de robotique... Relevant les métamorphoses du progrès et le rôle central de la crise environnementale, les auteurs en viennent précisément à expliquer la signification et à montrer la pertinence du « principe de précaution ». Face à une incertitude dans les connaissances scientifiques et à des arguments montrant la possibilité de risques élevés, le principe de précaution invite à définir des modalités d'action. Principe de gestion moderne du progrès technologique, le principe de précaution est ainsi un moyen à la disposition des sociétés pour engager un développement durable, de plain pied avec la nécessaire ouverture d'un débat public, entre experts, décideurs politiques et citoyens.

## Territoires et développement durable

Dans l'esprit de la Conférence de Rio (1992), les voies d'un développement durable doivent s'inventer et s'expérimenter du niveau planétaire au niveau local ; une série d'ouvrages est susceptible de fournir des concepts et des méthodes aux acteurs d'un territoire pour intervenir à ce niveau local.

Précisément, l'ouvrage coordonné par Bertrand Zuindeau (8) traite du lien entre développement durable et territoire et réfléchit, à la fois sur un mode théorique et au travers d'illustrations empiriques, au sens et aux conditions de mise en œuvre d'actions territoriales de développement durable. Au niveau théorique, deux questions essentielles sont approfondies : quel est le type de rationalité (substantielle ou procédurale) dont relève le concept de développement durable ? Quelle peut être l'articulation entre des normes définies à un niveau global, planétaire ou a-spatial en fonction de critères scientifiques, et la

(7) C'est ainsi que l'accident de Toulouse représente, certes concentré en un lieu, moins d'un jour et demi d'accidents de la route en France ! Ceci n'enlève aucune responsabilité à qui que ce soit et ne doit pas amener à relativiser la douleur des victimes et de leurs proches.

(8) **Bertrand Zuindeau** (sous la direction de) : *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, Arras, 2000, 289 p.

construction locale d'un développement durable ? Dans le premier chapitre, B. Zuideau défend l'idée que « au plan local, les choix en termes de durabilité prennent la forme d'un «contrat local» ; ils tiennent compte, certes, de normes définies à un échelon supérieur et des contraintes (notamment environnementales) propres au territoire considéré, mais laissent place à une importante liberté d'interprétation des acteurs, non seulement dans le choix des mesures particulières, mais aussi dans la vision même du modèle de développement durable servant de support à l'accord. » Dans le même esprit, André Torre (9), montrant les difficultés d'une stricte déclinaison du global vers le local, privilégie une approche en termes d'allers-retours entre des «normes ascendantes» et des «normes descendantes». Puis il analyse la formation des normes par les acteurs locaux, montrant qu'une approche en termes de qualité environnementale des milieux de vie quotidiens est susceptible de soutenir la problématique du développement durable. Sandrine Rousseau-De Vetter traite de l'évaluation, de la possibilité de comparer la réalité aux normes, à partir des travaux sur l'évaluation monétaire des biens environnementaux. L'analyse approfondie du jeu des acteurs sur divers dossiers, de la confrontation de leurs représentations et de leurs intérêts, permet d'éclairer les conditions dans lesquelles les réflexions précédentes pourraient être mises en œuvre, et les obstacles qu'elles auraient à surmonter. Sont ainsi abordés les dossiers suivants : le traitement des déchets (J. F. Vereecke), l'implication des entreprises (B. Butel-Bellini), la reconversion des zones minières –à travers l'exemple du Nord-Pas-de-Calais (G. Chautard et E. Olszak), enfin la question des transports et de la mobilité durable,

avec un éclairage particulier également sur la Région Nord-Pas-de-Calais (A. Bronsart).

Comme l'indique son titre, l'ouvrage publié par l'association 4D (10) apporte des repères très pratiques pour la mise en œuvre d'un Agenda 21 local (programme de mise en œuvre au niveau local des engagements de Rio) : rappels historiques, cadre politique aux niveaux français et européen, définitions et enjeux, composantes de la démarche, outils, présentation de différentes expériences, bibliographie et adresses. A but opérationnel lui aussi, l'ouvrage de Françoise Rouxel et Dominique Rist (11) est d'une autre nature ; il resitue la question du développement durable dans le langage, les procédures et les pratiques des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, et comme son titre l'indique, propose une démarche pour conduire des diagnostics territoriaux.

Inscrite dans une perspective de long terme, une stratégie de développement durable doit pouvoir s'appuyer sur une réflexion prospective ; d'autant que celle-ci est un puissant outil pour accompagner la mise en mouvement d'une société locale, la conduire à se penser en tant que territoire, collectif ancré dans un espace approprié, et à s'imaginer un futur. Nourri de l'expérience de Fabienne Goux-Baudiment, riche en exemples concrets, l'ouvrage *Quand les territoires pensent leur futur* (12) cherche et réussit à donner une vision très dynamique des différentes régions françaises (13).

Nécessaires, la vision de départ, le grand projet politique, l'enthousiasme collectif ne sont rien, si

(9) Les travaux d'A. Torre s'inscrivent dans ce que l'on appelle l'« économie de la proximité ». Cf. **Jean-Pierre Gilly, André Torre** : *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris, 2000, 301 p. Cet ouvrage, fruit du travail réalisé par les membres du groupe « Dynamiques de Proximité », fait le point sur les recherches réalisées en France en économie de la proximité et sur leurs apports à l'analyse des phénomènes spatiaux et industriels. Il met notamment l'accent sur les questions de coordination spatiale, les rapports entre territoire, action collective et gouvernance locale, les processus de territorialisation de la recherche-développement et des politiques technologiques locales et les relations firme-territoire dans le cas d'externalités de proximité. Sont réunis dans cet ouvrage à la fois un bilan des avancées théoriques et différentes études de cas et de simulations.

(10) **Laurent Comélieu, Nathalie Holec, Jean-Pierre Piéchaud**, *Repères pour l'Agenda 21 local – Approche territoriale du développement durable*, Publications de l'association 4D (Dossiers pour un Débat pour le Développement Durable), Paris, 2001, 136 p. Disponible auprès de 4D, 7 impasse Charles Petit 75011 PARIS ; Tél. 01 44 84 74 94 ; Fax : 01 44 64 72 76.

(11) **Françoise Rouxel, Dominique Rist**, *Le développement durable. Approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux*, Editions du CERTU, Collection « Dossiers » n° 105, 2000, 140 p.

(12) **Fabienne Goux-Baudiment**, *Quand les territoires pensent leur futur*, Editions de l'Aube, 2001, La Tour d'Aigues, 162 p.

(13) Voir aussi du même auteur : **Fabienne Goux-Baudiment**, *Donner du futur aux territoires. Guide de prospective territoriale à l'usage des acteurs locaux*, Editions du CERTU, Collection « Débats » n° 29, 2000, Lyon, 272 p.

ensuite, au jour le jour, il n'y a pas quelqu'un pour assurer la gestion du projet dans toutes ses composantes techniques et humaines : l'agent de développement local. Écrit dans une perspective Nord-Sud, l'ouvrage coordonné par Annie Najim, François Vedelago (14) rend compte de l'expérience de formation de cadres du développement durable de niveau intermédiaire, expérience conduite en lien avec la mise en place d'une chaire UNESCO à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III). L'ouvrage définit précisément le profil professionnel et les compétences requises pour ces cadres.

### Face à la logique du marché, l'économie sociale et solidaire

Face aux risques de différentes natures (naturels, technologiques, sociaux) et à leurs impacts, l'inégalité est la règle et les processus d'exclusion se cumulent. Pas de développement durable sans recherche de l'équité sociale, sans renforcement du lien social, d'où l'importance d'une élaboration des politiques publiques, d'un débat public qui permette l'expression de tous. Dans cette perspective, les activités et démarches relevant de l'économie sociale et solidaire peuvent jouer un rôle important ; comme le montre Alain Lipietz dans son rapport au ministre de l'emploi et de la solidarité, rendu en novembre 2000 (15), celles-ci ont pour but « d'assurer les fonctions de lien social laissées en déshérence par le délitement de la famille élargie comme par le retrait de l'Etat ; [...] d'assurer les fonctions micro-régulatrices appelées par une société aussi individualitaire que complexe ; [...] de répondre à l'immensité des besoins, notamment culturels, d'une société post-industrielle ». Ce rapport avait pour objectif de définir les contours de ce secteur, d'en montrer les justifications, de caractériser les liens et différences entre économie sociale et économie solidaire. Il conclut à la possibilité d'accueillir les missions d'économie solidaire dans le cadre et les normes de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations), sous réserve de com-

pléter cette appartenance statutaire par une ensemble de cadres spécifiques : loi-cadre, label, cahier des charges, charte, singularités réglementaires et fiscales. On complétera utilement ce point sur la situation française par la mise en perspective internationale (surtout nord et sud américaine) proposée par Jean-Louis Laville (16).

Enjeux écologiques et sociaux, enjeux éthiques d'un développement durable : Beat Bürgenmeier propose dans un ouvrage extrêmement complet (17) une réflexion sur la régulation sociale du marché et les aménagements institutionnels nécessaires pour répondre à la fois aux exigences de la protection de l'environnement et à la question sociale. Après avoir rappelé l'émergence de la notion de développement durable comme critique de la seule référence à la croissance économique, il analyse les instruments économiques de la protection de l'environnement et montre leurs limites (le marché et l'environnement). Puis, il met en relief les différentes options d'une politique sociale qui a dû, en tout temps, concilier l'efficacité avec l'équité (le marché et le social). Ceci l'amène à analyser la renaissance et le besoin d'une réflexion éthique comme instance de régulation sociale (le marché et les valeurs), la nécessaire quête d'une éthique économique nouvelle qui permette de concilier les objectifs économiques avec la finalité écologique et sociale de toutes activités humaines. En conclusion, l'auteur rappelle que : « le marché ne reflète que partiellement le fonctionnement économique de nos sociétés, [et que] les valeurs qu'il incarne - concurrence, efficacité et individualisme - en rencontrent d'autres - coopération, solidarité et cohésion sociale ; (qu') elles ne peuvent donc avoir cours unique dans nos sociétés ». Encadrer ainsi le marché, vecteur de richesse et de prospérité, est indispensable pour faire face aux risques et diverses menaces de nos sociétés mondialisées.

**Ph. B.**

(14) **Annie Najim, François Vedelago** (sous la direction de), *L'agent de développement local. Émergence et consolidation d'un profil professionnel*, Editions Unesco/La Lauze, Bordeaux, 2001, 149 p.

(15) **Alain Lipietz**, *Pour le tiers-secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, La Découverte / La Documentation française, Paris, 2001, 155 p.

(16) **Jean-Louis Laville** (sous la direction de), *L'économie solidaire. Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Coll. « Sociologie économique », Paris, 2000, 343 p.

(17) **Beat Bürgenmeier**, *Principes écologiques et sociaux du marché*, Editions Economica, Paris, 2000, 306 p.